

# Master Théories et pratiques des arts : danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Théories et pratiques des arts : danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02029020

**HAL Id: hceres-02029020**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029020>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague B

## ACADEMIE : NICE

Etablissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3MA120000384

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Théories et pratiques des arts : danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants

## Présentation de la mention

Le master « Théories et pratiques des arts : danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants » de l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNSA) est un master interdisciplinaire qui fédère trois grands axes du Département arts de l'UNSA : « musique », « théâtre » et « danse ». La répartition de ses objectifs de formation est très complète (recherche, professionnalisation, enseignement) et fait preuve d'une véritable originalité pédagogique. La mention est structurée en six parcours distincts qui se déclinent de la manière suivante : quatre parcours de master 1 (M1) : « Etudes en danse » - « Etudes musicales » (options : « enseignement » et « recherche ») - « Théâtre et spectacle » (qui remplacera un ancien parcours « Etudes théâtrales ») et « Ethnologie des arts vivants » (en co-diplomation avec l'Université du Québec à Montréal depuis 2008). Ceux-ci seront prolongés en master 2 (M2) sous la forme de quatre parcours recherche et seront complétés par un cinquième parcours professionnalisant en « Métiers de la transmission et de l'intervention en danse ». Un sixième parcours « Enseignement éducation musicale » a déjà été habilité en 2010 pour six ans. Le master est accessible depuis des formations de niveau licence en danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants, ou autres formations équivalentes. Explorant les passerelles possibles entre pratiques artistiques et théories des arts vivants, la mention propose d'en interroger les implications socioculturelles et de former ses étudiants à la direction artistique, administration de structures culturelles, animation spécialisée, enseignement et formation, documentation spécialisée, recherche en arts.

## Indicateurs

Indicateurs moyens en M2 pour la totalité des parcours :  
effectifs constatés pour 2009, effectifs attendus pour 2012 en formation initiale et continue

Effectifs constatés	26
Effectifs attendus	50
Taux de réussite	72 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'offre proposée par le master « Théories et pratiques des arts : danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants » de l'Université de Nice est pertinente et cohérente avec les exigences professionnelles à la fois régionales et



nationales. La mention rayonne notamment par son inscription dans un environnement où l'industrie du loisir et du tourisme joue un rôle prépondérant susceptible, d'intéresser non seulement un public étudiant en formation initiale, mais également des professionnels soucieux de se spécialiser en formation continue. De nombreux partenariats ont été mis en place avec des établissements de formation artistique importants tels que le Conservatoire national à rayonnement régional de Nice, le Centre de formation des enseignants en danse et en musique d'Aubagne, l'École supérieure de danse de Cannes « Rosella Heigtower », l'École supérieure de danse de Marseille.

Au niveau international, des conventions de coopération scientifique ont été signées au Canada avec l'UQAM et l'Université de Montréal, et il existe également des relations avec la Suisse (Genève, Ateliers d'ethnomusicologie). La mention participe au master Erasmus conjoint avec 15 pays et au master Erasmus mundus avec sept pays en « Etude du spectacle vivant ».

Sur le plan pédagogique, le master s'inscrit bien dans la carte des formations et met en œuvre habilement l'interdisciplinarité. Cependant, l'absence des arts plastiques dans un master qui se revendique comme spécialiste des « Théories et pratiques des arts » est problématique.

En ce qui concerne son fonctionnement, la formation est principalement pilotée au sein de commissions paritaires en musique, théâtre et danse du département arts, et est évaluée de manière informelle au cours de ces commissions, de réunions de bilan ou par des questionnaires d'évaluation soumis aux étudiants. Le master n'est toutefois pas en mesure de donner un retour objectif de ces échanges.

La mention est principalement adossée au Centre de recherches sur l'analyse et l'interprétation des textes en musique et dans les arts du spectacle (RITM : équipe d'accueil 3158), qui est un laboratoire également interdisciplinaire. L'un des centres d'intérêt du RITM est de favoriser des analyses croisées entre pratiques et théories, renforçant ainsi les usages pédagogiques du master.

En ce qui concerne les stratégies de formation à et par la recherche, les initiatives semblent, dans l'ensemble, peu pertinentes et trop faiblement investies : elles se limitent à l'ouverture des séminaires aux étudiants et à quelques enseignements méthodologiques. Ce point révèle une réelle difficulté de la mention, qui ne se donne pas suffisamment les moyens de ses ambitions (quatre parcours recherche sur six en M2 et un quasi-désintérêt pour une poursuite d'études en doctorat). Ce dysfonctionnement nécessite une reconsidération urgente de sa politique au cœur de la formation à la recherche.

● Points forts :

- La mention propose un large ensemble de formation, et dans une approche interdisciplinaire.
- Le parcours « Etudes en danse », notamment, est un point fort de la mention au niveau régional grâce à l'originalité de sa pédagogie qui allie pratique et théorie ; mais également parce que ce parcours n'est que le troisième ouvert en France (après les Universités de Paris 8 et Nanterre/Clermont-Ferrand 2) à proposer des contenus de cet ordre.
- La mention possède un rayonnement manifeste dont témoigne un remarquable recrutement international.
- La mention jouit d'une bonne intégration avec les milieux du spectacle.

● Points faibles :

- La formation est pilotée au niveau des parcours, pas de la mention.
- La mention fait preuve d'une dispersion des parcours au regard d'effectifs très limités. Aucun élément ne permet de garantir la perspective d'un doublement des effectifs attendus.
- L'adossement à la recherche reste trop peu développé, ce qui semble particulièrement préjudiciable pour un master composé essentiellement de parcours recherche. La poursuite en doctorat n'est également pas suffisamment valorisé.
- La mention n'a pas investi efficacement les procédures d'autoévaluation.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



## Recommandations pour l'établissement )

Le master « Théories et pratiques des arts : danse, musique, théâtre, ethnologie des arts vivants » pourrait revoir plus objectivement - et donc à la baisse, par une plus forte mutualisation des enseignements par exemple - son offre de formation compte tenu des effectifs en légère baisse depuis 2007. Dans cette même perspective, le maintien du parcours en ethnologie, en concurrence avec le très récent master en SHS mention « Ethnologie, préhistoire, ethnomusicologie » proposé en cohabilitation par les universités de Nanterre et de Clermont-Ferrand 2, devrait être discuté.

Il serait souhaitable par ailleurs que l'équipe de formation puisse mettre en place un dispositif véritablement opérant d'autoévaluation et de pilotage de la mention. Une attention particulière devrait être portée à la formation à et par la recherche, *a fortiori* pour les parcours 1 à 4 (« Etudes en danse », « Etudes musicales », « Théâtre et spectacle » et « Ethnologie des arts vivants »), et *a minima* pour le niveau M2, avec la création de stratégies vraiment singulières qui permettraient certainement d'éveiller les étudiants vers un plus grand souci pour la dimension scientifique et d'optimiser ainsi la matérialisation de ses ambitions d'insertion vers les métiers de la recherche.

Enfin l'intitulé même de la mention pourrait être reformulé, afin de délimiter clairement ses objets : « Théories et pratiques des arts vivants : danse, musique, théâtre, ethnologie », légitimant ainsi l'absence des arts plastiques dans la formation.